

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 31

Nombre de délégués suppléants présents: 15

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 49

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Claire GUEROULT, Kamel BELGHACHEM, Virginie CAROLO-LUTROT, Chantal COURCOT, Didier PERALTA, Jean-Marc VASSE, Philippe AUGIER, Pascal LECOURT, Laurent VASSET, Joël COLSON, Malika CHERRIERE, Clotilde EUDIER, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Edouard PHILIPPE, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Virginie VANDAELE, François AUBEY, Frédéric LEGOUVERNEUR, Dany TARGAT, Denis FRAQUET, Danièle JAMET, Sylvain BONENFANT, Arnaud MAUPOINT

Conseillers suppléants : Hervé NIEPCERON, Marie-Françoise LOISON, Pierre AUBRY, Nicole GELEBART, Brigitte POURDIEU, Thérèse BARIL, Augustin BŒUF, Stéphanie DEBAZELAIRE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Oumou NIANG-FOUQUET, Hubert THOMAS

ONT DONNE POUVOIR :

Madame Sylvie FEREMANS à Monsieur François AUBEY
Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Florent SAINT MARTIN
Monsieur Michel MARESCOT à Monsieur Philippe AUGIER

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : Serge GIRARD, Bastien CORITON, Frédéric DENIZE, Patrick PESQUET, Sylvie DE GAETANO, Michel MARESCOT Jean-Louis NAVARRE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Eric SCARANO, Alain GUESDON, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Christine DOMAIN, Jérôme DUBOST, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Anthony GUEROUT, Jean-Paul LECOQ, Denis MERVILLE, Marc-Antoine TETREL, Sylvain VASSE, Sylvie FEREMANS, Sébastien LECLERC, Angélique PERINI, Clotilde VALTER, Alain MICHALOT, Régine SENINCK, Gwendoline PRESLES

Conseillers suppléants : Kévin DUBOCAGE, Marc BEAUCHEMIN, Stéphane CAVELIER, Christine DECHAMPS, Christophe DORE, Charlie GOUDAL, Xavier LEVEE, Frédéric RABBY-DEMAISON, Thierry GRANTURCO, Yves LEMONNIER, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Pascal DONNET, Raynald MAHEUT, Eric ROUSSELET, Martine HOUSSAYE, François AUBER, Dominique BELLENGER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Raphaël LESUEUR, Didier SANSON, Martine VIALA, Benoît CHARBONNEAU, Laurent DELANOE, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Mireille DROUET, Thierry EUSTACHE, Françoise FROMAGE, Hubert LENAIN, Jean-Paul SAINT MARTIN, Jean AUBOURG, Cédric BROUT, Michel DEZELLUS, Denis PIEDNOEL, Maria DUFROY

Délibération n°20240216 - 01 - Désignation d'un secrétaire de séance

En application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation d'un membre pour remplir la fonction de secrétaire de séance au cours de la présente réunion et d'adopter la délibération suivante.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE DE

- **Désigner** Monsieur Antonin GIMARD comme secrétaire de séance.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 31
Nombre de délégués suppléants présents: 15
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 49

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Claire GUEROULT, Kamel BELGHACHEM, Virginie CAROLO-LUTROT, Chantal COURCOT, Didier PERALTA, Jean-Marc VASSE, Philippe AUGIER, Pascal LECOURT, Laurent VASSET, Joël COLSON, Malika CHERRIERE, Clotilde EUDIER, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Edouard PHILIPPE, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Virginie VANDAELE, François AUBEY, Frédéric LEGOUVERNEUR, Dany TARGAT, Denis FRAQUET, Danièle JAMET, Sylvain BONENFANT, Arnaud MAUPOINT

Conseillers suppléants : Hervé NIEPCERON, Marie-Françoise LOISON, Pierre AUBRY, Nicole GELEBART, Brigitte POURDIEU, Thérèse BARIL, Augustin BŒUF, Stéphanie DEBAZELAIRE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Oumou NIANG-FOUQUET, Hubert THOMAS

ONT DONNE POUVOIR :

Madame Sylvie FEREMANS à Monsieur François AUBEY
Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Florent SAINT MARTIN
Monsieur Michel MARESCOT à Monsieur Philippe AUGIER

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : Serge GIRARD, Bastien CORITON, Frédérick DENIZE, Patrick PESQUET, Sylvie DE GAETANO, Michel MARESCOT Jean-Louis NAVARRE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Eric SCARANO, Alain GUESDON, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Christine DOMAIN, Jérôme DUBOST, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Anthony GUEROUT, Jean-Paul LECOQ, Denis MERVILLE, Marc-Antoine TETREL, Sylvain VASSE, Sylvie FEREMANS, Sébastien LECLERC, Angélique PERINI, Clotilde VALTER, Alain MICHALOT, Régine SENINCK, Gwendoline PRESLES

Conseillers suppléants : Kévin DUBOCAGE, Marc BEAUCHEMIN, Stéphane CAVELIER, Christine DECHAMPS, Christophe DORE, Charlie GOUDAL, Xavier LEVEE, Frédéric RABBY-DEMAISON, Thierry GRANTURCO, Yves LEMONNIER, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Pascal DONNET, Raynald MAHEUT, Eric ROUSSELET, Martine HOUSSAYE, François AUBER, Dominique BELLENGER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Raphaël LESUEUR, Didier SANSON, Martine VIALA, Benoît CHARBONNEAU, Laurent DELANOE, Thibaut DE JAEGER, Jean-René DESMONTS, Mireille DROUET, Thierry EUSTACHE, Françoise FROMAGE, Hubert LENAIN, Jean-Paul SAINT MARTIN, Jean AUBOURG, Cédric BROUT, Michel DEZELLUS, Denis PIEDNOEL, Maria DUFROY

Délibération n°20240216 - 02 - Procès-verbal du 22 décembre 2023 - adoption

Il convient d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 22 décembre 2023 et de prendre la délibération ci-dessous.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 22 décembre 2023,

DECIDE

- **D'adopter** le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 22 décembre 2023.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 31

Nombre de délégués suppléants présents : 15

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 49

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Claire GUEROULT, Kamel BELGHACHEM, Virginie CAROLO-LUTROT, Chantal COURCOT, Didier PERALTA, Jean-Marc VASSE, Philippe AUGIER, Pascal LECOURT, Laurent VASSET, Joël COLSON, Malika CHERRIERE, Clotilde EUDIER, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Edouard PHILIPPE, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Virginie VANDAELE, François AUBEY, Frédéric LEGOUVERNEUR, Dany TARGAT, Denis FRAQUET, Danièle JAMET, Sylvain BONENFANT, Arnaud MAUPOINT

Conseillers suppléants : Hervé NIEPCERON, Marie-Françoise LOISON, Pierre AUBRY, Nicole GELEBART, Brigitte POURDIEU, Thérèse BARIL, Augustin BŒUF, Stéphanie DEBAZELAIRE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Oumou NIANG-FOUQUET, Hubert THOMAS

ONT DONNE POUVOIR :

Madame Sylvie FEREMANS à Monsieur François AUBEY
Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Florent SAINT MARTIN
Monsieur Michel MARESCOT à Monsieur Philippe AUGIER

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : Serge GIRARD, Bastien CORITON, Frédérick DENIZE, Patrick PESQUET, Sylvie DE GAETANO, Michel MARESCOT, Jean-Louis NAVARRE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Eric SCARANO, Alain GUESDON, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Christine DOMAIN, Jérôme DUBOST, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Anthony GUEROUT, Jean-Paul LECOQ, Denis MERVILLE, Marc-Antoine TETREL, Sylvain VASSE, Sylvie FEREMANS, Sébastien LECLERC, Angélique PERINI, Clotilde VALTER, Alain MICHALOT, Régine SENINCK, Gwendoline PRESLES

Conseillers suppléants : Kévin DUBOCAGE, Marc BEAUCHEMIN, Stéphane CAVELIER, Christine DECHAMPS, Christophe DORE, Charlie GOUDAL, Xavier LEVEE, Frédéric RABBY-DEMAISON, Thierry GRANTURCO, Yves LEMONNIER, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Pascal DONNET, Raynald MAHEUT, Eric ROUSSELET, Martine HOUSSAYE, François AUBER, Dominique BELLENGER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Raphaël LESUEUR, Didier SANSON, Martine VIALA, Benoît CHARBONNEAU, Laurent DELANOE, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Mireille DROUET, Thierry EUSTACHE, Françoise FROMAGE, Hubert LENAIN, Jean-Paul SAINT MARTIN, Jean AUBOURG, Cédric BROUT, Michel DEZELLUS, Denis PIEDNOEL, Maria DUFROY

Délibération n°20240216 - 03 - Compte de gestion 2023 - Approbation

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles 5211-1 et suivants et l'article L.2121-31,
- L'instruction budgétaire et comptable M14, version en vigueur au 1^{er} janvier 2023,
- La délibération n° 20230330 - 06 du 30 mars 2023 adoptant le budget primitif 2023,
- L'exercice du budget 2023,

Considérant :

- que le receveur a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Après en avoir délibéré,

DECLARE que le compte de gestion (synthèse ci-après) dressé par le Trésorier pour l'exercice 2023, pour le budget visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part pour l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement 2023			
Réalisations de l'exercice	835 252.68 €	611 200.57 €	
Déficit de fonctionnement			-224 052.11 €
Investissement 2023			
Réalisations de l'exercice	1 860.60 €	12 608.78 €	
Excédent d'investissement			10 748.18 €
Déficit de l'exercice 2023			-213 303.93 €
Résultat antérieur reporté Fonctionnement			304 704.97 €
Résultat antérieur reporté Investissement			11 347.54 €
Résultat de clôture exercice 2023			102 748.58 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 06 MARS 2024

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 31

Nombre de délégués suppléants présents: 15

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 49

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Claire GUEROULT, Kamel BELGHACHEM, Virginie CAROLO-LUTROT, Chantal COURCOT, Didier PERALTA, Jean-Marc VASSE, Philippe AUGIER, Pascal LECOURT, Laurent VASSET, Joël COLSON, Malika CHERRIERE, Clotilde EUDIER, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Edouard PHILIPPE, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Virginie VANDAELE, François AUBEY, Frédéric LEGOUVERNEUR, Dany TARGAT, Denis FRAQUET, Danièle JAMET, Sylvain BONENFANT, Arnaud MAUPOINT

Conseillers suppléants : Hervé NIEPCERON, Marie-Françoise LOISON, Pierre AUBRY, Nicole GELEBART, Brigitte POURDIEU, Thérèse BARIL, Augustin BŒUF, Stéphanie DEBAZELAIRE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Oumou NIANG-FOUQUET, Hubert THOMAS

ONT DONNE POUVOIR :

Madame Sylvie FEREMANS à Monsieur François AUBEY
Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Florent SAINT MARTIN
Monsieur Michel MARESCOT à Monsieur Philippe AUGIER

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : Serge GIRARD, Bastien CORITON, Frédérick DENIZE, Patrick PESQUET, Sylvie DE GAETANO, Michel MARESCOT, Jean-Louis NAVARRE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Eric SCARANO, Alain GUESDON, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Christine DOMAIN, Jérôme DUBOST, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Anthony GUEROUT, Jean-Paul LECOQ, Denis MERVILLE, Marc-Antoine TETREL, Sylvain VASSE, Sylvie FEREMANS, Sébastien LECLERC, Angélique PERINI, Clotilde VALTER, Alain MICHALOT, Régine SENINCK, Gwendoline PRESLES

Conseillers suppléants : Kévin DUBOCAGE, Marc BEAUCHEMIN, Stéphane CAVELIER, Christine DECHAMPS, Christophe DORE, Charlie GOUDAL, Xavier LEVEE, Frédéric RABBY-DEMAISON, Thierry GRANTURCO, Yves LEMONNIER, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Pascal DONNET, Raynald MAHEUT, Eric ROUSSELET, Martine HOUSSAYE, François AUBER, Dominique BELLENGER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Raphaël LESUEUR, Didier SANSON, Martine VIALA, Benoît CHARBONNEAU, Laurent DELANOË, Thibaut DE JAEGER, Jean-René DESMONTS, Mireille DROUET, Thierry EUSTACHE, Françoise FROMAGE, Hubert LENAIN, Jean-Paul SAINT MARTIN, Jean AUBOURG, Cédric BROUT, Michel DEZELLUS, Denis PIEDNOEL, Maria DUFROY

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles 5211-1 et suivants et l'article L.2121-14,
- L'instruction budgétaire et comptable M14, version en vigueur au 1^{er} janvier 2023,
- La délibération n° 20230330 - 06 adoptant le budget primitif 2023,
- L'exercice du budget 2023,

Considérant :

- Que la présentation et le vote du compte administratif 2023 doit intervenir avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice,
- La présentation par l'ordonnateur, du compte administratif de l'exercice 2023 du Pôle métropolitain,
- La nomination de Madame Brigitte POURDIEU doyenne d'âge des conseillers métropolitains, en tant que Président de séance pour l'approbation du compte administratif 2023,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** le compte administratif pour l'exercice 2023, tel que présenté et de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- **d'arrêter** le résultat définitif de l'exercice 2023 comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement 2023			
Réalisations de l'exercice	835 252.68 €	611 200.57 €	
Déficit de fonctionnement			-224 052.11 €
Investissement 2023			
Réalisations de l'exercice	1 860.60 €	12 608.78 €	
Excédent d'investissement			10 748.18 €
Déficit de l'exercice 2023			-213 303.93 €
Résultat antérieur reporté Fonctionnement			304 704.97 €
Résultat antérieur reporté Investissement			11 347.54 €
Résultat de clôture exercice 2023			102 748.58 €

- **de constater** que l'excédent de clôture de l'exercice 2023 fait apparaître un déficit de fonctionnement de – 224 052.11 € et un excédent d'investissement de 10 748.18 €,
- Et un résultat de l'exercice 2023, cumulé des résultats antérieurs, de **102 748.58€**.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 06 MARS 2024



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 31

Nombre de délégués suppléants présents : 15

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 49

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Claire GUEROULT, Kamel BELGHACHEM, Virginie CAROLO-LUTROT, Chantal COURCOT, Didier PERALTA, Jean-Marc VASSE, Philippe AUGIER, Pascal LECOURT, Laurent VASSET, Joël COLSON, Malika CHERRIERE, Clotilde EUDIER, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Edouard PHILIPPE, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Florence THIBAudeau-RAINOT, Virginie VANDAELE, François AUBEY, Frédéric LEGOUVERNEUR, Dany TARGAT, Denis FRAQUET, Danièle JAMET, Sylvain BONENFANT, Arnaud MAUPOINT

Conseillers suppléants : Hervé NIEPCERON, Marie-Françoise LOISON, Pierre AUBRY, Nicole GELEBART, Brigitte POURDIEU, Thérèse BARIL, Augustin BŒUF, Stéphanie DEBAZELAIRE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Oumou NIANG-FOUQUET, Hubert THOMAS

ONT DONNE POUVOIR :

Madame Sylvie FEREMANS à Monsieur François AUBEY
Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Florent SAINT MARTIN
Monsieur Michel MARESCOT à Monsieur Philippe AUGIER

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : Serge GIRARD, Bastien CORITON, Frédéric DENIZE, Patrick PESQUET, Sylvie DE GAETANO, Michel MARESCOT, Jean-Louis NAVARRE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Eric SCARANO, Alain GUESDON, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Christine DOMAIN, Jérôme DUBOST, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Anthony GUEROUT, Jean-Paul LECOQ, Denis MERVILLE, Marc-Antoine TETREL, Sylvain VASSE, Sylvie FEREMANS, Sébastien LECLERC, Angélique PERINI, Clotilde VALTER, Alain MICHALOT, Régine SENINCK, Gwendoline PRESLES

Conseillers suppléants : Kévin DUBOCAGE, Marc BEAUCHEMIN, Stéphane CAVELIER, Christine DECHAMPS, Christophe DORE, Charlie GOUDAL, Xavier LEVEE, Frédéric RABBY-DEMAISON, Thierry GRANTURCO, Yves LEMONNIER, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Pascal DONNET, Raynald MAHEUT, Eric ROUSSELET, Martine HOUSSAYE, François AUBER, Dominique BELLENGER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Raphaël LESUEUR, Didier SANSON, Martine VIALA, Benoît CHARBONNEAU, Laurent DELANOE, Thibaut DE JAEGER, Jean-René DESMONTS, Mireille DROUET, Thierry EUSTACHE, Françoise FROMAGE, Hubert LENAIN, Jean-Paul SAINT MARTIN, Jean AUBOURG, Cédric BROUT, Michel DEZELLUS, Denis PIEDNOEL, Maria DUFROY

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1612-12 et suivants
- L'instruction budgétaire et comptable M14, version en vigueur au 1^{er} janvier 2023,
- L'exercice du budget 2023,

Considérant :

- Que le résultat à la clôture 2023 s'établit à – **224 052.11 €** en fonctionnement et **10 748.18 €** en investissement
- Que le résultat global cumulé s'établit à **80 652.86€** en fonctionnement et **22 095.72€** en investissement
- Que l'arrêté des comptes détermine le résultat de fonctionnement de l'exercice et que ce résultat s'il est excédentaire fait l'objet d'une décision d'affectation en section d'investissement à hauteur du besoin de financement,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- De reporter à la section de fonctionnement du budget primitif 2024, l'excédent de financement cumulé : report de fonctionnement (R002) : **80 652.86 €**.
- De reporter à la section d'investissement du budget primitif 2024, l'excédent de financement cumulé : report d'investissement (R001) : **22 095.72€**.



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 06 MARS 2024

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 31

Nombre de délégués suppléants présents: 15

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 49

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Claire GUEROULT, Kamel BELGHACHEM, Virginie CAROLO-LUTROT, Chantal COURCOT, Didier PERALTA, Jean-Marc VASSE, Philippe AUGIER, Pascal LECOURT, Laurent VASSET, Joël COLSON, Malika CHERRIERE, Clotilde EUDIER, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Edouard PHILIPPE, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Virginie VANDAELE, François AUBEY, Frédéric LEGOUVERNEUR, Dany TARGAT, Denis FRAQUET, Danièle JAMET, Sylvain BONENFANT, Arnaud MAUPOINT

Conseillers suppléants : Hervé NIEPCERON, Marie-Françoise LOISON, Pierre AUBRY, Nicole GELEBART, Brigitte POURDIEU, Thérèse BARIL, Augustin BŒUF, Stéphanie DEBAZELAIRE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Oumou NIANG-FOUQUET, Hubert THOMAS

ONT DONNE POUVOIR :

Madame Sylvie FEREMANS à Monsieur François AUBEY
Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Florent SAINT MARTIN
Monsieur Michel MARESCOT à Monsieur Philippe AUGIER

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : Serge GIRARD, Bastien CORITON, Frédéric DENIZE, Patrick PESQUET, Sylvie DE GAETANO, Michel MARESCOT, Jean-Louis NAVARRE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Eric SCARANO, Alain GUESDON, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Christine DOMAIN, Jérôme DUBOST, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Anthony GUEROUT, Jean-Paul LECOQ, Denis MERVILLE, Marc-Antoine TETREL, Sylvain VASSE, Sylvie FEREMANS, Sébastien LECLERC, Angélique PERINI, Clotilde VALTER, Alain MICHALOT, Régine SENINCK, Gwendoline PRESLES

Conseillers suppléants : Kévin DUBOCAGE, Marc BEAUCHEMIN, Stéphane CAVELIER, Christine DECHAMPS, Christophe DORE, Charlie GOUDAL, Xavier LEVEE, Frédéric RABBY-DEMAISON, Thierry GRANTURCO, Yves LEMONNIER, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Pascal DONNET, Raynald MAHEUT, Eric ROUSSELET, Martine HOUSSAYE, François AUBER, Dominique BELLENGER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Raphaël LESUEUR, Didier SANSON, Martine VIALA, Benoît CHARBONNEAU, Laurent DELANOE, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Mireille DROUET, Thierry EUSTACHE, Françoise FROMAGE, Hubert LENAIN, Jean-Paul SAINT MARTIN, Jean AUBOURG, Cédric BROUT, Michel DEZELLUS, Denis PIEDNOEL, Maria DUFROY

Délibération n°20240216 - 06 - Approbation du budget primitif 2024

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu

– le Code Général des Collectivités Territoriales,

6453	Cotisations retraite (CNRACL+ IRCANTEC)	18 000,00 €
6454	Cotisations A.S.S.E.D.I.C	7 000,00 €
6458	Autres cotisations organismes sociaux	200,00 €
	TOTAL Chapitre 012	255 000,00 €
65748	Subv fonct autres	140 000,00 €
65888	Autres charges divers gestion courante	500,00 €
	TOTAL chapitre 65	140 500,00 €
6811	Amortissement	6 863,00 €
	TOTAL Chapitre 042	6 863,00 €
022	Dépenses imprévues	
	TOTAL Chapitre 022	
023	Virement à la section d'investissement	
	TOTAL Chapitre 023	
	TOTAL DES DEPENSES	691 852,86 €

SECTION D' INVESTISSEMENT		
Article	Recette	Montant
001	Excédent Investissement reporté N-1	22 095,72 €
	TOTAL Chapitre 022	22 095,72, €
2805	Concessions et droits similaires	684,00 €
281828	Autres matériels de transport	3799,80 €
281838	Autre matériel informatique	2285,84 €
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	93,36 €
	Total Chapitre 040	6 863 €
1068	Excedent de fonctionnement capitalisé	- €
	Total Chapitre 10	
	Total Chapitre 13	
021	Virt de la section fonctionnement	
	Total Chapitre 021	- €
	TOTAL DES RECETTES	28 958,72 €

SECTION D' INVESTISSEMENT		
Article	Dépense	Montant
2051	Concessions et droits similaires	12 000,00 €
	Total Chapitre 20	12 000,00 €
21838	Matériel de bureau et informatique	15 958,72 €
21848	Mobilier	1 000,00 €
	Total Chapitre 21	16 958,72 €
020	Dépenses imprévues	- €
	TOTAL DES DEPENSES	28 958,72 €

- la loi n° 94.504 du 22 Juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux Collectivités Locales,
- l'instruction budgétaire et comptable M57 s'appliquant aux syndicats mixtes
- la délibération n°20231006 - 03 autorisant le changement de nomenclature en M57
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,
- la délibération n°20231222 - 09 adoptant le règlement budgétaire et financier du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Considérant

- le projet de budget primitif 2024 présenté par l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré :

DECIDE :

- **d'adopter** le budget primitif de l'exercice 2024 arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés présentant chapitre par chapitre le budget du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et les cotisations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Article	Recette	Montant
002	Excédent Fonctionnement reporté N-1	80 652,86 €
74888	Autres attributions et participations	611 200,00 €
TOTAL DES RECETTES		691 852,86 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Article	Dépense	Montant
6064	Fourn. Adminis.	1 200,00 €
6132	Locations immobilières	30 000,00 €
61358	Locations mobilières autres	9 000,00 €
6161	Assurances	5 300,00 €
6156	Maintenance	8 000,00 €
6182	Document. / Abon.	1 000,00 €
6188	Service ext - Autres frais divers	203 189,86 €
6236	Catalogues et imprimés	27 000,00 €
6251	Voyage déplacement mission	1 000,00 €
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00 €
6281	Concours divers (cotisations..)	2 800,00 €
TOTAL Chapitre 011		289 489,86 €
6332	Cotisation au FNAL	300,00 €
6336	Cotisations CDG/CNFPT	2 900,00 €
6338	Autres impôts et taxes sur rémunérations	600,00 €
64111	Rémunération principal	28 100,00 €
64112	NBI	400,00 €
64118	Autres indemnités	4 500,00 €
64131	Rémunération	143 000,00 €
6451	Cotisations URSSAF	50 000,00 €

**MONTANT DES COTISATIONS 2024 DES EPCI MEMBRES DU POLE METROPOLITAIN DE
L'ESTUAIRE DE LA SEINE**

EPCI Membres	MONTANT
Communauté de Communes Pays Honfleur-Beuzeville	10 572,92 €
Communauté de Communes Campagne de Caux	12 180,35 €
Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral	34 726,78 €
Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie	26 084,35 €
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie	72 705,71 €
Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo	104 579,48 €
Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole	317 316,77 €
Communauté de Communes Roumois Seine	33 033,64 €
TOTAL	611 200,00 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 06 MARS 2024



République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 31

Nombre de délégués suppléants présents: 15

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 49

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Claire GUEROULT, Kamel BELGHACHEM, Virginie CAROLO-LUTROT, Chantal COURCOT, Didier PERALTA, Jean-Marc VASSE, Philippe AUGIER, Pascal LECOURT, Laurent VASSET, Joël COLSON, Malika CHERRIERE, Clotilde EUDIER, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Edouard PHILIPPE, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Virginie VANDAELE, François AUBEY, Frédéric LEGOUVERNEUR, Dany TARGAT, Denis FRAQUET, Danièle JAMET, Sylvain BONENFANT, Arnaud MAUPOINT

Conseillers suppléants : Hervé NIEPCERON, Marie-Françoise LOISON, Pierre AUBRY, Nicole GELEBART, Brigitte POURDIEU, Thérèse BARIL, Augustin BŒUF, Stéphanie DEBAZELAIRE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Oumou NIANG-FOUQUET, Hubert THOMAS

ONT DONNE POUVOIR :

Madame Sylvie FEREMANS à Monsieur François AUBEY
Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Florent SAINT MARTIN
Monsieur Michel MARESCOT à Monsieur Philippe AUGIER

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : Serge GIRARD, Bastien CORITON, Frédéric DENIZE, Patrick PESQUET, Sylvie DE GAETANO, Michel MARESCOT, Jean-Louis NAVARRE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Eric SCARANO, Alain GUESDON, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Christine DOMAIN, Jérôme DUBOST, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Anthony GUEROUT, Jean-Paul LECOQ, Denis MERVILLE, Marc-Antoine TETREL, Sylvain VASSE, Sylvie FEREMANS, Sébastien LECLERC, Angélique PERINI, Clotilde VALTER, Alain MICHALOT, Régine SENINCK, Gwendoline PRESLES

Conseillers suppléants : Kévin DUBOCAGE, Marc BEAUCHEMIN, Stéphane CAVELIER, Christine DECHAMPS, Christophe DORE, Charlie GOUDAL, Xavier LEVEE, Frédéric RABBY-DEMAISON, Thierry GRANTURCO, Yves LEMONNIER, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Pascal DONNET, Raynald MAHEUT, Eric ROUSSELET, Martine HOUSSAYE, François AUBER, Dominique BELLENGER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Raphaël LESUEUR, Didier SANSON, Martine VIALA, Benoît CHARBONNEAU, Laurent DELANOE, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Mireille DROUET, Thierry EUSTACHE, Françoise FROMAGE, Hubert LENAIN, Jean-Paul SAINT MARTIN, Jean AUBOURG, Cédric BROUT, Michel DEZELLUS, Denis PIEDNOEL, Maria DUFROY

Délibération n°20240216 - 07 - Convention Pôle, opération « Réserve en Seine »

Après trois années en expérimentations réussies, le Pôle métropolitain souhaite renouveler et renforcer l'opération « Réserve en Seine » 2024 avec 10 sorties au départ du Havre et 4 sorties au départ de Trouville-sur-Mer. La convention porte sur l'organisation et le déploiement de sorties découvertes commentées de la réserve naturelle en bateau. Le Pôle s'engage en particulier à assurer la promotion de l'opération en prenant à sa charge la communication et l'animation auprès de la Maison de l'Estuaire.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Vu :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de la Maison de l'Estuaire et de Vedettes Baie de Seine,

Considérant :

- Que le Pôle métropolitain est chargé de mettre en œuvre des actions d'intérêt métropolitain notamment dans le domaine du tourisme et de l'attractivité, et qu'il doit entre autres développer l'identité du territoire de l'Estuaire de la Seine, et se donner les moyens de renforcer l'attractivité de ce territoire
- La nécessité d'établir une convention définissant l'objet et les conditions dans lesquelles l'opération « Réserve en Seine » sera organisée ainsi que les engagements de chacun des partenaires.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

- approuver le projet de convention établi entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, la Maison de l'Estuaire et la société Vedettes Baie de Seine
- autoriser le Président à signer ladite convention
- dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE

A blue ink signature of Edouard Philippe, written in a cursive style, is enclosed within a faint circular stamp.

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 31

Nombre de délégués suppléants présents: 15

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 49

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Claire GUEROULT, Kamel BELGHACHEM, Virginie CAROLO-LUTROT, Chantal COURCOT, Didier PERALTA, Jean-Marc VASSE, Philippe AUGIER, Pascal LECOURT, Laurent VASSET, Joël COLSON, Malika CHERRIERE, Clotilde EUDIER, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Edouard PHILIPPE, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Virginie VANDAELE, François AUBEY, Frédéric LEGOUVERNEUR, Dany TARGAT, Denis FRAQUET, Danièle JAMET, Sylvain BONENFANT, Arnaud MAUPOINT

Conseillers suppléants : Hervé NIEPCERON, Marie-Françoise LOISON, Pierre AUBRY, Nicole GELEBART, Brigitte POURDIEU, Thérèse BARIL, Augustin BŒUF, Stéphanie DEBAZELAIRE, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Caroline LECLERCQ, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Oumou NIANG-FOUQUET, Hubert THOMAS

ONT DONNE POUVOIR :

Madame Sylvie FEREMANS à Monsieur François AUBEY
Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Florent SAINT MARTIN
Monsieur Michel MARESCOT à Monsieur Philippe AUGIER

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : Serge GIRARD, Bastien CORITON, Frédéric DENIZE, Patrick PESQUET, Sylvie DE GAETANO, Michel MARESCOT, Jean-Louis NAVARRE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Eric SCARANO, Alain GUESDON, André BAILLARD, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Christine DOMAIN, Jérôme DUBOST, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Anthony GUEROUT, Jean-Paul LECOQ, Denis MERVILLE, Marc-Antoine TETREL, Sylvain VASSE, Sylvie FEREMANS, Sébastien LECLERC, Angélique PERINI, Clotilde VALTER, Alain MICHALOT, Régine SENINCK, Gwendoline PRESLES

Conseillers suppléants : Kévin DUBOCAGE, Marc BEAUCHEMIN, Stéphane CAVELIER, Christine DECHAMPS, Christophe DORE, Charlie GOUDAL, Xavier LEVEE, Frédéric RABBY-DEMAISON, Thierry GRANTURCO, Yves LEMONNIER, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Pascal DONNET, Raynald MAHEUT, Eric ROUSSELET, Martine HOUSSAYE, François AUBER, Dominique BELLENGER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Raphaël LESUEUR, Didier SANSON, Martine VIALA, Benoît CHARBONNEAU, Laurent DELANOE, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Mireille DROUET, Thierry EUSTACHE, Françoise FROMAGE, Hubert LENAIN, Jean-Paul SAINT MARTIN, Jean AUBOURG, Cédric BROUT, Michel DEZELLUS, Denis PIEDNOEL, Maria DUFROY

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'estuaire de la Seine (AURH),
- la délibération du conseil métropolitain n°20201218-24 approuvant la signature de la convention de partenariat avec l'AURH fixant la nature et l'étendue de la coopération entre le Pôle et l'AURH pour les années 2021-2023,
- la délibération du conseil métropolitain n°20221209-04 approuvant la signature d'un avenant à la convention de partenariat avec l'AURH fixant la nature et l'étendue de la coopération entre le Pôle et l'AURH pour l'année 2023,

Considérant

- le souhait pour le Pôle métropolitain de s'appuyer sur les connaissances et compétences de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'estuaire de la Seine (AURH) dont le champ d'actions englobe le territoire du Pôle métropolitain, afin de mettre en œuvre certaines actions contenues dans le programme du Pôle
- Les missions prévues pour l'année 2024

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d' autoriser** le Président à signer la convention de partenariat 2024 avec l'AURH fixant la nature et l'étendue de la coopération entre le Pôle et l'AURH pour l'année 2024, et modifie le montant de la participation financière fixée à 130 000 €, et les modalités de versement de celle-ci.
- que les crédits seront inscrits au budget 2024

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE

